



Commission scolaire
DES PHARES

Le Phare

Bulletin d'information

Volume No 11 – numéro 6

Le 25 février 2009

Thérèse Martin, agente d'information

Conseil des commissaires

Lors de sa séance ordinaire du 26 janvier dernier, le Conseil des commissaires a adopté plusieurs documents importants en vue de l'année scolaire 2009-2010 : *Critères d'inscription des élèves dans les écoles, Répartition des services éducatifs entre les écoles, Répartition des services éducatifs entre les centres* ». Ces documents ont été déposés au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

Dans le secteur des ressources humaines, la directrice de l'école des Beaux-Séjours, madame Suzanne Vinet, a été affectée temporairement aux Services éducatifs jusqu'au 30 juin 2009. Le Conseil a également résolu de nommer par intérim monsieur Jean-Pierre Doucet au poste de directeur de l'école des Beaux-Séjours.

Attendu le surcroît de travail aux Services des ressources matérielles et la préparation de projets d'investissement pour l'été 2009, les commissaires ont résolu de nommer temporairement monsieur Alain Lévesque à un poste de régisseur aux Services des ressources matérielles pour une période indéterminée, mais n'excédant pas le 30 juin 2009.

En prenant en considération la volonté de l'école des Hauts-Plateaux et de la Municipalité de Saint-Gabriel de mettre en commun certains locaux et équipements communautaires et sportifs, pour le bénéfice des élèves et de la population en général, le Conseil a accepté les termes d'un protocole d'entente visant à gérer l'utilisation commune de ces équipements.

Dans un autre ordre d'idées, le Conseil soumet à la consultation auprès du Comité de parents le projet de révision de la Politique d'admissibilité au transport scolaire. Finalement, les commissaires ont adopté le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et la liste des établissements 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012. Ce document a été déposé au Secrétariat général pour consultation éventuelle.

Réunis à nouveau le 2 février, en ajournement de la séance ordinaire du 26 janvier, les commissaires ont souligné la Semaine de l'étudiante et de l'étudiant, qui s'est déroulée du 7 au 15 février 2009, de même que la Semaine des enseignantes et des enseignants, qui s'est tenue du 2 au 6 février. Des hommages ont été rendus aux élèves et au personnel enseignant via les médias (voir messages plus bas, dans la présente édition du journal Le Phare).

Membre de la coopérative Éducation internationale, la Commission scolaire des Phares s'est dotée d'un plan d'action en cette matière qui a pour objectifs de développer le volet international, d'attirer les étudiants internationaux en formation professionnelle, de développer et de réaliser des projets de coopération et de développement international. De plus, une demande de subvention au Programme pour l'internationalisation de l'éducation québécoise a été acceptée et le Conseil a résolu de déléguer monsieur Louis-Charles Langlois, enseignant au Centre de formation Rimouski-Neigette, pour représenter la Commission scolaire des Phares au Burkina Faso, du 8 au 23 mars 2009.

La Commission scolaire a obtenu une aide financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dans le cadre des mesures « Maintien des bâtiments » et « Résorption du déficit d'entretien » pour l'année 2008-2009. Divers contrats (réfection de fenestrations, de toitures, de blocs sanitaires, etc.) ont été attribués à des firmes d'architecture et d'ingénierie de la région relativement à des travaux à effectuer. La Commission scolaire a exprimé l'intention de favoriser l'attribution équitable des contrats entre toutes les firmes présentes sur son territoire.

À l'école de la Rose-des-Vents, monsieur Marc Tremblay a été nommé par intérim au poste de directeur jusqu'au retour de la titulaire, mais n'excédant pas le 30 juin 2009. Par ailleurs, madame Guylaine Feuiltault a été nommée par intérim au poste de directrice adjointe de l'école Paul-Hubert jusqu'au plus tard le 31 décembre 2009. Finalement, monsieur Yvan Poulin a été nommé par intérim au poste de directeur des écoles des Sources et Sainte-Luce, jusqu'au retour de la titulaire du poste mais n'excédant pas, également, le 31 décembre 2009.

Le Conseil a retenu les candidatures des personnes suivantes pour faire partie de la banque d'aspirants à la fonction de direction d'établissement : mesdames Julie Potvin, Julie Bujold, messieurs Francis Goudreault, Michaël Fiola et Jean-Pierre Doucet.

École Le Mistral

Plan d'action « Ensemble pour favoriser la réussite »

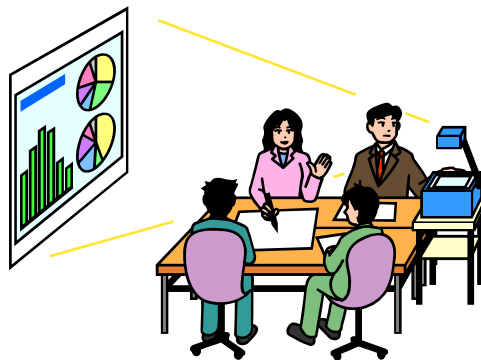
À la suite du rapport sur l'état de la situation à l'école Le Mistral présenté par le professeur et chercheur Jean Bernatchez, la direction de l'école a élaboré un plan d'action ayant pour thème « Ensemble pour favoriser la réussite! ». Ce plan d'action dont l'application est prévue de façon progressive, de février à juin 2009, vise à mobiliser l'ensemble du personnel de l'école, de même que les parents, les élèves et les acteurs du milieu socio-économique.

Ce plan d'action prévoit d'abord l'organisation d'une journée de réflexion et d'échange qui mobilisera l'ensemble du personnel de l'école Le Mistral et des personnes ressources externes, en février 2009. Les principaux sujets qui seront développés lors de cette journée sont la pédagogie et la réussite des élèves (soutien pédagogique accru, projet pour contrer le décrochage), l'horaire, la gestion éducative de la classe et le climat de l'école. Sur ce dernier point, les échanges permettront de recadrer les rôles et responsabilités de chacun. Ils toucheront également la gestion du code de vie, l'engagement et la collaboration de tous les personnels, de même que les relations interpersonnelles.

Le plan d'action prévoit aussi la formation d'un comité de travail (pilotage) à l'intérieur de l'école, composé d'un représentant ou d'une représentante des employés de soutien, d'un ou d'une représentante des employés professionnels, de deux représentants ou représentantes du personnel enseignant, de deux parents du conseil d'établissement, d'un élève du gouvernement d'élèves et de deux membres de la direction. Ce comité pourrait être créé dès mars 2009.

L'un des points majeurs soulevés dans le rapport de monsieur Jean Bernatchez est l'importance de définir clairement une vision à l'intérieur de l'école. Le plan d'action comporte un point spécifique à la définition de cette vision par l'équipe-école, avec un échéancier prévu pour avril 2009. Le plan d'action insiste aussi sur la nécessité de promouvoir cette vision, en s'assurant l'adhésion des élèves, des parents, du conseil d'établissement et du milieu socio-économique.

L'amélioration des communications à l'intérieur de l'école et la mise en place d'outils pour informer davantage le milieu des réalisations de l'école font également partie des priorités. Finalement, le plan d'action prévoit un



accroissement de la participation des représentants du gouvernement d'élèves à certaines prises de décision et un développement accru des projets de partenariat avec le milieu socio-économique (mai-juin 2009).

Le directeur de l'école Le Mistral, monsieur Renaud Bouillon, invite tous les acteurs à travailler de concert dans la poursuite d'un objectif rassembleur qui demeure au cœur des préoccupations de tous et de toutes : la réussite des élèves.

Pleins feux sur l'Harmonie du Mistral

L'Harmonie de l'école Le Mistral va de succès en succès et a beaucoup de projets pour l'hiver et le printemps 2009.

Un grand spectacle a été présenté à guichets fermés avec la chanteuse bien connue Marie-Chantal Toupin, le 31 janvier, à 20 h 30, dans le cadre du Carnaval de Saint-Gabriel. L'harmonie a présenté plusieurs pièces musicales dans le cadre de ce spectacle, a accompagné des jeunes chanteurs et chanteuses de l'école Le Mistral puis s'est également produite sur scène en compagnie de Marie-Chantal Toupin. L'organisme Sportart de Saint-Gabriel a remis les profits de ce spectacle à



l'Harmonie, des profits qui permettront à l'ensemble musical dirigé par Noëlline Banville de réaliser plusieurs autres activités au cours des prochains mois.

Par ailleurs, l'Harmonie sera de nouveau en spectacle le 27 février et les jeunes vivront une journée à la cabane à sucre le 22 mars, en plus d'un grand bazar printanier le 3 mai. Les deux spectacles de fin d'année seront présentés les 27 et 28 mai. L'Harmonie du Mistral célébrera alors son 10^e anniversaire et le concert rendra hommage à toutes les personnes qui ont fait de ce projet d'enrichissement musical une réussite.

Aux quatre coins du Québec Le Carrousel du film reprend la route

Le Carrousel du film repart en tournée. Jusqu'au 16 mai 2009, le « Carrousel en tournée » visitera 25 municipalités, au Québec et même en Ontario.

Dans toutes les municipalités visitées, une dizaine de films sont proposés aux jeunes cinéphiles, trois longs métrages de fiction, « Un château en Espagne », « Demandez la permission aux enfants » et « Enfances », des longs et des courts

métrages d'animation, dont « La Reine Soleil », de Philippe Leclerc. Sept pays différents sont représentés lors des projections, parmi eux, le Canada, la France, l'Allemagne et la Russie.

Dans les villes visitées, le Carrousel en tournée fait également appel au « Jeune jury Desjardins », un jury composé de jeunes de 9 à 12 ans qui seront délégués par leur école. Après avoir visionné l'ensemble de la programmation, le jury délibère afin de choisir les meilleurs courts et longs métrages.

Le Carrousel en tournée propose également une autre nouveauté, cette année: un guide pratique à l'intention des enseignants. Ce guide est offert gratuitement à chaque enseignant, à la suite d'une inscription à une projection scolaire. Cet outil d'éducation cinématographique propose différentes activités qui permettent de créer une

véritable ambiance de festival dans les classes.

Par ailleurs, le Carrousel en tournée prévoit aussi des causeries avec les artisans du cinéma. Les jeunes participants de 6e année peuvent alors découvrir la possibilité d'exercer divers métiers reliés au cinéma, dans leur région. Finalement, les samedis deviennent une véritable fête pour toute la famille, avec la mascotte Carrou.



Le Carrousel en tournée s'est arrêté à Mont-Joli les 29, 30 et 31 janvier, alors qu'il sera à Rimouski du 2 au 6 mars et à Amqui les 23, 24 et 25 avril. De nombreux partenaires et collaborateurs s'associent au Carrousel en tournée, dont Télé-Québec, Desjardins, Les Supermarchés GP, Téléfilm Canada, la Société de développement des entreprises culturelles, National location d'autos, la Commission scolaire des Phares et Hydro-Québec.

Pour les étudiants en électrotechnique

Une nouvelle passerelle entre les niveaux de formation professionnelle et collégiale

Dès l'automne 2009, les étudiants du secteur de l'électrotechnique pourront bénéficier des avantages d'un nouveau parcours de continuité entre la formation professionnelle et la

formation collégiale. Ce projet vient de recevoir l'approbation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Résultat d'un partenariat entre la Commission scolaire des Phares et le Cégep de Rimouski, ce nouveau parcours établit une passerelle entre le programme de formation professionnelle (niveau secondaire) « Installation et réparation d'équipement de télécommunication » et le programme de formation collégiale « Technologie de l'électronique, voie de spécialisation Télécommunication ».

Partenaires dans la mise en place de cette passerelle de formation, la Commission scolaire des Phares et le Cégep de Rimouski poursuivent essentiellement trois objectifs, en harmonisant la formation professionnelle et technique :

- Améliorer l'accessibilité à la poursuite d'études supérieures;
- Faciliter les cheminements scolaires entre les ordres d'enseignement;
- Valoriser la formation professionnelle et technique.

Les passerelles de formation permettent aux titulaires de certains diplômes d'études professionnelles (niveau secondaire) de poursuivre leurs études à

l'enseignement technique en continuité, sans dédoublement de formation et avec une économie de temps, en vue de l'obtention d'un diplôme d'études collégiales.

L'étudiante ou l'étudiant qui choisit un parcours de continuité de formation doit préalablement avoir réussi certaines matières de formation générale de niveau secondaire. Des formations d'appoint peuvent également être dispensées. Par ailleurs, la réussite d'un parcours de continuité de formation repose en tout premier lieu sur le recrutement d'un contingent suffisant d'élèves qui souhaiteront poursuivre leurs études au terme de l'obtention du diplôme d'études professionnelles.

Le directeur du Cégep de Rimouski, monsieur Jean-Pierre Villeneuve, et le directeur général de la Commission scolaire des Phares, monsieur Jacques Poirier, se réjouissent de la concrétisation de ce nouveau parcours qui démontre, une fois de plus, que les deux institutions travaillent en étroite collaboration dans le but de favoriser la réussite des élèves et l'accès aux études supérieures.

*Les jeunes prendront une part active
à l'événement de la Coupe Memorial MasterCard 2009*



Dans le cadre des activités qui entoureront la présentation de la Coupe Memorial MasterCard 2009

à Rimouski, la Commission scolaire des Phares invite ses élèves à être créatifs et à prendre part activement au

déroulement de cet événement d'envergure nationale.

En collaboration étroite avec les écoles, le comité organisateur du volet scolaire lance deux activités qui mettront à contribution des milliers d'élèves : une exposition historique et scientifique, de même qu'un concours de création.

La décision d'organiser une exposition historique et scientifique sur les thèmes du sport et du hockey fait suite à un sondage effectué en octobre 2008 par le comité pédagogique de la Coupe Memorial MasterCard 2009, afin de connaître l'intérêt des écoles à réaliser des projets reliés au déroulement de cet événement. Une multitude d'idées ont alors été mises de l'avant. Le comité a donc décidé d'organiser une exposition à grand déploiement qui mettra en valeur la créativité des jeunes, sur des thèmes aussi larges que leur imagination et leur curiosité : histoire des casques et des visières protectrices, des équipes, des joueurs, de l'évolution des techniques, aspect scientifique de l'entraînement, des tournois, de l'équipement, etc.

Cette exposition se déroulera du 14 au 24 mai 2009, dans le gymnase de l'école Claire-L'Heureux-Dubé, à Rimouski. Une quarantaine de kiosques seront aménagés et plus de 200 élèves auront ainsi la possibilité de démontrer leur savoir-faire et leurs compétences.

Toutes les classes du préscolaire jusqu'au premier cycle du secondaire pourront par ailleurs visiter cette exposition, à raison d'une quarantaine de groupes d'élèves par jour, durant une période totale de six jours (plus de 6 000 jeunes visiteurs attendus).

D'un point de vue pédagogique, cette exposition vise plusieurs objectifs : développer chez les jeunes la capacité de recherche et leur intérêt pour l'histoire et le sport, favoriser le travail en équipe, développer la création artistique et les habiletés en lecture et écriture, participer à un projet qui comporte une ouverture importante sur la communauté. La Commission scolaire des Phares souhaite ainsi que les jeunes, au même titre que les adultes, vivent une expérience signifiante et enrichissante, en se sentant concernés par la présentation d'un événement de très grande envergure.

Les classes ont jusqu'au 28 février 2009 pour s'inscrire à cette activité. Les frais de transport des jeunes seront assumés par la Commission scolaire des Phares et le comité organisateur. Plusieurs prix de participation seront remis aux élèves.

Par ailleurs, tous les projets de la catégorie « histoire » pourront être présentés dans le cadre du concours Historica qui se déroulera au printemps, à l'école Claire-L'Heureux-Dubé.

Un concours de création et d'écriture qui s'adresse à tous

Tous les élèves du primaire et du secondaire de la Commission scolaire des Phares ont la possibilité de participer au Concours de création organisé dans le cadre des événements de la Coupe Memorial MasterCard 2009. Ce concours parrainé par le hockeyeur Patrick Coulombe fait appel aux talents artistiques des jeunes, de même qu'à leurs habiletés d'écriture.

Le président de la C.S. des Phares, M. Raymond Tudeau, précise que le thème suggéré, « L'effort mène à... » rappelle que la réussite passe par l'effort, dans les études comme au hockey. Ce thème stimulera la créativité des jeunes dans la réalisation de dessins, chansons, poèmes, récits... Ce concours interpelle tous les jeunes, quelles que soient leurs forces et leurs préférences.

Le Concours de création a pour buts de stimuler la participation active des jeunes dans leur milieu, les inciter à s'impliquer lors de l'événement, développer leurs compétences artistiques, linguistiques et informatiques. Les participants ont jusqu'au 3 avril 2009 pour s'inscrire. Les projets présentés au comité devront avoir été préalablement sélectionnés par les enseignantes et enseignants.

Pour l'attribution des prix, le jury tiendra compte de l'originalité des projets, du respect du thème, de l'organisation des idées, de la richesse du style et de la maîtrise de la langue française pour le volet littéraire. Les meilleurs textes produits pourront être publiés et des prix seront attribués. Tous les projets retenus par les enseignantes et enseignants seront exposés dans un espace réservé, à l'école Claire-L'Heureux-Dubé.



Notons que les élèves du préscolaire et du 1^{er} cycle du primaire sont invités à réaliser un dessin ou une autre création artistique. Les jeunes du 2^e cycle du primaire pourront présenter un dessin, une création artistique ou un texte. Finalement, les élèves du 3^e cycle du primaire et de tous les cycles du secondaire sont invités à présenter un texte, toujours inspiré du thème « L'effort mène à... ». Un volet en anglais est également prévu.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, invite les élèves à participer nombreux au Concours de création!

Hommages aux enseignantes et enseignants, aux étudiantes et étudiants

Dans le cadre de la Semaine des enseignantes et des enseignants, qui a été soulignée du 2 au 6 février, et de la Semaine de l'étudiante et de l'étudiant, célébrée du 7 au 15 février, le président et le directeur

général de la Commission scolaire des Phares, MM. Raymond Tudeau et Jacques Poirier, adressent un message à chacun des groupes.

Merci aux enseignantes et aux enseignants



La Semaine des enseignantes et des enseignants est soulignée du 2 au 6 février 2009. Cette semaine est un moment fort qui nous rappelle que les enseignantes et enseignants réalisent un travail formidable auprès des élèves jeunes et adultes de la Commission scolaire des Phares et ce, durant toute l'année.

Les enseignantes et enseignants guident, stimulent et accompagnent les élèves sur le chemin de la réussite scolaire, mais également sur tous les plans : formation académique, épanouissement personnel et socialisation. Ces

personnes profondément engagées en éducation contribuent au renforcement de la confiance en soi et de l'autonomie des élèves. Elles favorisent le développement d'habiletés qui permettront ensuite aux élèves de réaliser leurs objectifs professionnels et personnels.

Durant cette Semaine qui leur est spécialement consacrée, nous désirons exprimer à tous nos enseignantes et enseignants notre plus vive reconnaissance et notre profonde estime. *Merci pour votre engagement, votre écoute et votre polyvalence, dans un domaine où la clientèle et les approches évoluent constamment.*

Une belle semaine pour nos étudiantes et étudiants!

La Semaine de l'étudiante et de l'étudiant a été soulignée du 7 au 15 février 2009. Nous profitons de cette occasion pour dire à tous nos élèves jeunes et adultes à quel point nous

sommes fiers de leur travail, de leurs projets et de leurs réalisations.

Par ses activités et la visibilité qu'elle offre aux étudiants de tous les ordres d'enseignement, la Semaine de l'étudiante et de l'étudiant est une

vitrine importante sur la créativité des jeunes et des adultes en formation. Cet événement renforce également les liens qui unissent les établissements scolaires et la communauté.

Nous souhaitons à tous nos élèves des projets et un cheminement qui seront à

la hauteur de leurs aspirations et qui leur permettront de s'épanouir pleinement sur les plans individuel et social. Nous leur rappelons qu'ils sont le cœur même de notre mission et que leur avenir sera aussi le nôtre, collectivement.

Le Bol des neiges change de mains!

Dans le cadre de la 21^e Semaine de l'étudiante et de l'étudiant qui se déroulait du 7 au 15 février 2009, toutes les institutions étaient invitées à participer aux concours pour gagner le Bol des neiges et le Cornet d'or.

Rappelons que pour gagner le Bol des neiges, les étudiantes et étudiants devaient se rendre au parc Beauséjour pour y pratiquer une activité hivernale puis signer le registre de participation qui se trouvait à l'intérieur du pavillon, afin d'y cumuler le plus grand pourcentage de participation. Les grands gagnants pour le Bol des neiges sont **l'école de l'Estran** dans la catégorie des écoles/institutions de 600 élèves et moins et le **Centre de Formation Rimouski-Neigette** dans la catégorie des écoles/institutions de 600 élèves et plus. Nous souhaitons souligner le taux record de participation pour l'école de l'Estran : 75.6 % !



Notons que les finalistes dans la catégorie de 600 élèves et moins étaient : l'école Élisabeth-Turgeon en 2^e place et l'école Langevin en 3^e position. Dans la catégorie de 600 élèves et plus, les finalistes étaient : l'école Paul-Hubert en 2^e place et l'Université du Québec à Rimouski en 3^e position.

Quant au Cornet d'or, pour le gagner, les institutions étaient invitées à envoyer des photos de leurs élèves en pleine action dans le cadre d'une activité se déroulant pendant la Semaine de l'étudiante et de l'étudiant. La photo la plus originale remporte le Cornet d'or. Cette année, les grands gagnants sont des élèves en biologie de l'Université du Québec à Rimouski : Laurie Beaupré, Amélie Rhéaume, Valérie Délisle Gagnon, Julien Carl Bruneau, James Bernier, Nicholas Arsenault. La photographe est Michelle Leduc Lapierre.

Rappelons que les objectifs visés par cette semaine restent les mêmes qu'au tout début de son instauration, c'est-à-dire valoriser l'implication des élèves dans leur milieu, identifier les centres d'intérêt des jeunes et établir des liens entre les élèves des différents ordres d'enseignement. C'est donc un moment privilégié dans l'année pour faire connaître les réalisations étudiantes dans chacune des institutions

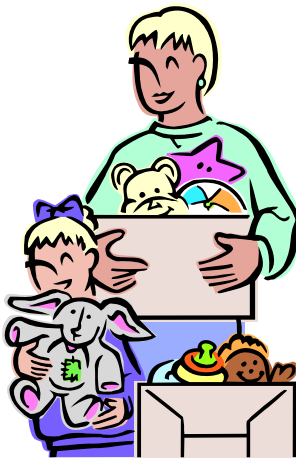
d'enseignement rimouskoises. Enfin, le comité du Bol des neiges remercie Gendron Sports qui a commandité 225\$ en prix de toutes sortes, Énergie 98.7 pour la disco sur glace ainsi que le club Richelieu et la ville de Rimouski pour les activités du parc Beauséjour.

*Jacques Lavoie
Coordonnateur
Rimouski Ville étudiante*

Le Mistral, un vent de générosité!

Les élèves et le personnel de l'école Le Mistral de Mont-Joli ont fait preuve d'une grande générosité lors de plusieurs campagnes de collectes de fonds pour soutenir d'importantes causes, dont celle de Centraide Bas-Saint-Laurent, de la Fondation Bébé Maxime – Gabriel Beaulieu Pigeon, l'Unité Domrémy et Unicef.

Que ce soit par des dons en argent, des denrées ou des jouets, l'école Le Mistral a démontré sa générosité et sa solidarité. Partenaires de longue date avec Centraide Bas-Saint-Laurent, Unicef et l'Unité Domrémy, le Gouvernement étudiant et le comité École verte Brundtland organisent depuis quelques années différentes activités, dont la « Chasse aux caribous », la campagne Halloween Unicef et la collecte pour les paniers de Noël. En 2008, c'est un montant de 1 500 \$ qui a été partagé pour appuyer les



actions de ces organismes, en plus de la récolte de denrées et de jouets pour les paniers de Noël.

De plus, la communauté étudiante a été grandement touchée par l'histoire de Gabriel Beaulieu Pigeon. En effet, les élèves et les membres du personnel se sont regroupés pour organiser un « Spinning du cœur » qui a rapporté plus de 1 000 \$ et qui a été remis à la Fondation Bébé Maxime. La communauté régionale a été heureuse d'apprendre que Gabriel vit avec un nouveau cœur depuis le 14 février.

Enfin, le mot « Mistral » devrait se définir comme un « vent fort, chaud et solidaire qui transporte générosité et bonheur, présent à tous les jours dans La Mitis »!

Merci à Karine Dupont pour la rédaction de cet article!

Succès de la campagne de sécurité dans le transport scolaire

La campagne annuelle de sécurité dans le transport scolaire s'est déroulée du 2 au 13 février 2009. Orchestrée par l'Association du transport écolier du Québec, en collaboration avec de nombreux partenaires, cette 21^e campagne a permis de rejoindre les jeunes utilisateurs du transport scolaire, de même que les automobilistes, afin de les sensibiliser à l'importance d'appliquer et de respecter les règles de sécurité à l'intérieur comme à l'extérieur des véhicules scolaires.

Sur le territoire de la Commission scolaire des Phares, plusieurs intervenants ont uni leurs efforts auprès des jeunes et du grand public : transporteurs, représentants de la Sûreté du Québec et personnel du milieu scolaire. En plus des messages de sécurité qui ont été véhiculés dans les médias, sur les affiches et le matériel promotionnel, un kiosque de

sensibilisation à l'intention du grand public a été animé, au Carrefour Rimouski, par des transporteurs scolaires et des agents de la Sûreté du Québec. Cette nouvelle activité a retenu l'intérêt de la population. De plus, des agents sont intervenus directement dans des écoles, afin de rencontrer les enfants et leur rappeler les principaux conseils de prudence.

Heureusement, depuis plusieurs années, de moins en moins d'accidents sont imputables au transport scolaire, au Québec. La campagne annuelle de sécurité contribue certainement à réduire les risques. Elle est le fruit d'un partenariat qui unit, notamment, la Fédération des commissions scolaires, les ministères des Transports et de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la Société de l'assurance automobile du Québec, AXA et l'entreprise Girardin.

